DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019

Délibération
n° 2019.09.270

Boulevard des 7 Moines de Tibéhirines sur la commune de L'Isle-D'Espagnac : échange de parcelles avec la SCI Roche-Corail - Modification de la délibération n°61 du 25 mars 2010

LE VINGT SIX SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 septembre 2019**

Secrétaire de séance : Jacques DUBREUIL

Membres présents :

Jean-François DAURE, Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Laïd BOUAZZA à Patrick BOURGOIN, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Françoise COUTANT à Jean REVEREAULT, Véronique DE MAILLARD à Xavier BONNEFONT, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Joël GUITTON à François ELIE, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ

Excusé(s) :

Jean-Marie ACQUIER, Michel ANDRIEUX, Jacky BOUCHAUD, Bernard CONTAMINE, Françoise DELAGE, Denis DOLIMONT, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Jean-Philippe POUSSET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION N° 2019.09.270

ECONOMIE	Rapporteur : **Monsieur BONICHON**

BOULEVARD DES 7 MOINES DE TIBEHIRINES SUR LA COMMUNE DE L'ISLE-D'ESPAGNAC : ECHANGE DE PARCELLES AVEC LA SCI ROCHE-CORAIL - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°61 DU 25 MARS 2010

Dans le cadre de l'aménagement du boulevard des 7 Moines de Tibéhirines sur les communes d'Angoulême, de Gond-Pontouvre et de L'Isle-d'Espagnac, le Syndicat mixte pour le développement économique de l'agglomération d'Angoulême (SMDEAA) avait procédé à des acquisitions foncières à travers notamment une convention d'échanges établie en 1996.

Par délibération n°61 du 25 mars 2010, GrandAngoulême, sollicité par la SCI Roche-Corail, a accepté un échange de parcelles afin de procéder à la rédaction des actes correspondants et clore le dossier.

A l'appui du projet de division mis à jour le 5 avril 2017, une modification de la délibération du 25 mars 2010 est nécessaire pour acter le changement de références cadastrales, à savoir un échange des parcelles comme suit :

Références cadastrales	Commune	Superficie	Propriétaire actuel	Propriétaire futur
AZ 270 (ex AZ 90)	L'Isle-d'Espagnac	2a 86ca	SCI Roche-Corail	GrandAngouleme
AZ 272 (ex AZ 228)	L'Isle-d'Espagnac	3a 27 ca	GrandAngouleme	SCI Roche-Corail

Les conditions financières décrites dans la délibération du 25 mars 2010 restent inchangées, à savoir pour rappel : un échange de terrains sans soulte et les frais de notaire à la charge de GrandAngouleme, avec transfert des actifs correspondants et un montant d'acquisition fixé à 0 €.

La valeur d'actif des parcelles AZ 270 (ex AZ 90) et AZ 272 (ex AZ 228) est de 0 €.

Vu l'avis du service des Domaines,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 18 septembre 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification de la délibération n°61 du 25 mars 2010 pour l'échange des parcelles de terrains suivantes :

- Au profit de la SCI Roche-Corail : parcelle cadastrée AZ 272 (ex AZ 228) d'une superficie de 3a 27ca,

- Au profit de GrandAngouleme : parcelle cadastrée AZ 270 (ex AZ 90) d'une superficie de 2a 86 ca.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **03 octobre 2019**	**Affiché le :** **03 octobre 2019**

L'ISLE D'ESPAGNAC

" L'Etang "

Section AZ n°90-228

Propriétés SCI Roche Corail et Grand Angoulême

PLAN DE DIVISION

***

Echelle : 1/500

Plan à publier à l'acte

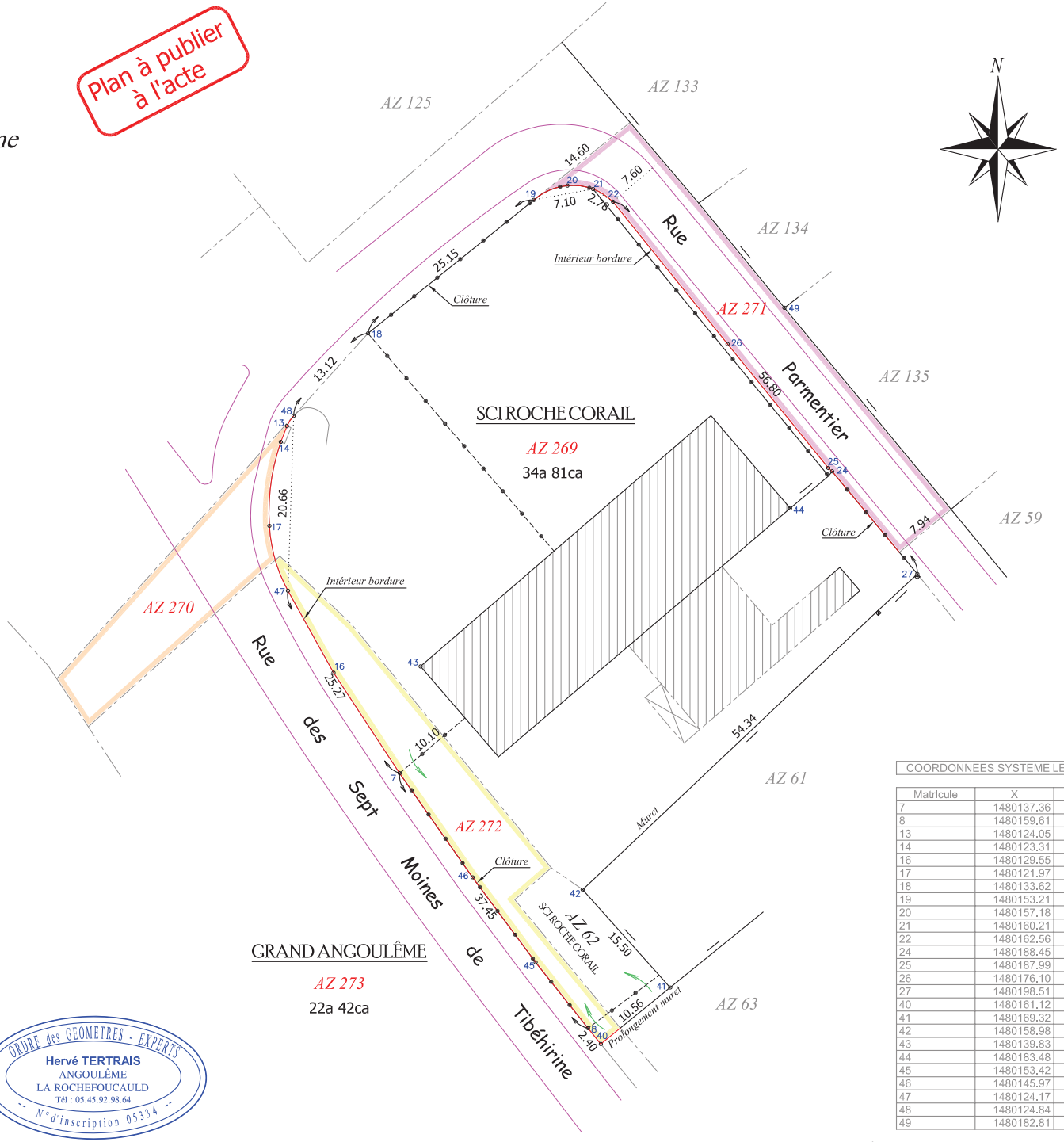

Cession SCI Roche-Corail → Grand Angoulême
AZ 270 — 2a 86ca

Cession SCI Roche-Corail → Commune
AZ 271 — 5a 09ca

Cession Grand Angoulême → SCI Roche-Corail
AZ 272 — 3a 27ca

Mur privatif
Limite divisoire
Représentation cadastrale non garantie

Dossier réf. : 4913 A
Dressé suivant relevé du 29/03/2004 et complément du 27/01/2017
Mis à jour le 05/04/2017 (nouveaux numéros)

COORDONNEES SYSTEME LEGAL CC 46

Matricule	X	Y
7	1480137.36	5166446.27
8	1480159.61	5166416.14
13	1480124.05	5166487.25
14	1480123.31	5166485.38
16	1480129.55	5166458.12
17	1480121.97	5166475.47
18	1480133.62	5166498.20
19	1480153.21	5166513.96
20	1480157.18	5166515.65
21	1480160.21	5166515.24
22	1480162.56	5166513.75
24	1480188.45	5166481.91
25	1480187.99	5166482.31
26	1480176.10	5166496.94
27	1480198.51	5166469.78
40	1480161.12	5166414.29
41	1480169.32	5166420.95
42	1480158.98	5166432.50
43	1480139.83	5166458.87
44	1480183.48	5166477.55
45	1480153.42	5166423.93
46	1480145.97	5166433.96
47	1480124.17	5166467.81
48	1480124.84	5166488.46
49	1480182.81	5166501.21

J.F FALGUEIRETTES et H.TERTRAIS
Géomètres - Experts
90, avenue Lehmann • 16000 Angoulême
Tél 05 45 92 98 64 • Fax 05 45 95 89 63
falgueirettes-tertrais@geometre-expert.fr

ORDRE des GEOMETRES - EXPERTS
Hervé TERTRAIS
ANGOULÊME
LA ROCHEFOUCAULD
Tél : 05.45.92.98.64
N° d'inscription 05334

Plan joint au document de modification du parcellaire cadastral n°1974B